

VII Synchronie, diachronie et histoire

1. 1. 1. Pour dépasser, dans ses fondements même, l'antinomie entre synchronie et diachronie – au sens et dans la mesure où elle peut être dépassée –, il convient de revenir une fois encore au texte de Saussure. Selon Saussure, comme on le sait, l'antinomie entre « fait statique » et « fait évolutif » est radicale : « l'un est un rapport entre éléments simultanés, l'autre la substitution d'un élément à un autre dans le temps, un événement »¹ ; les termes synchroniques sont 'coexistants et forment système', alors que les termes diachroniques sont 'successifs et se substituent les uns aux autres sans former système entre eux'². Les faits synchroniques sont systématiques ; les faits diachroniques sont particuliers, hétérogènes, isolés³ et, en outre, sont extérieurs au système : « Dans la perspective diachronique on a affaire à des phénomènes qui n'ont aucun rapport avec les systèmes, bien qu'ils les conditionnent »⁴. Saussure reconnaît que la synchronie (l'« état de langue ») dépend de la diachronie, puisqu'il signale à plusieurs reprises que n'importe quel changement « possède des répercussion sur tout le système » et que le système synchronique est conditionné par les faits diachroniques⁵, mais il n'admet aucune dépendance dans le sens contraire : les changements sont des phénomènes étrangers aux systèmes ; en particulier, les changements phonétiques représenteraient « une force aveugle aux prises avec l'organisation d'un système de signes »⁶.

Dans ce travail, nous nous sommes efforcés de montrer que les choses se produisent, et doivent être considérées, d'une autre manière ; mais il ne s'agit pas à présent d'accepter ou de rejeter simplement l'antinomie saussurienne, en adoptant un autre point de vue, mais d'examiner les raisons qu'avait Saussure pour l'établir et de vérifier si, et jusqu'à quel point, ces raisons peuvent être valables ou soutenues. C'est cela que nous entendons par dépasser l'antinomie « dans ses fondements mêmes ».

1. 1. 2. Il faut observer, en premier lieu, que Saussure remarque de façon claire l'*historicité du fait de la langue*. Ainsi, par exemple, il indique qu'« un état de langue donné est toujours le produit de facteurs historiques » et que 'ce qui fixe la prononciation d'un mot (...) c'est son histoire'⁷ ; et il est même disposé à reconnaître une certaine complémentarité entre la linguistique synchronique et la diachronique, puisque il admet que 'la méthode historique sera celle qui fera mieux comprendre les états de langue'⁸. Bien plus : au moins sur un aspect – qu'a malheureusement souvent ignoré ou tenté de « dépasser » la linguistique saussurienne –, Saussure en est venu à remarquer également l'*historicité essentielle* de la langue en tant qu'objet culturel. Il s'agit d'une réaction par rapport aux « lois linguistiques ». Saussure désigne comme une tâche de la linguistique de « chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de

¹ CLG, p. 129.

² CLG, p. 140. Cf. également p. 193.

³ CLG, p. 126 : « les changements ne portent que sur des éléments isolés » ; p. 131 : « Les événements diachroniques ont toujours un caractère accidentel et particulier » ; p. 248 : les « changements phonétiques (...) n'atteignent que le phonème isolé ».

⁴ CLG, p. 122. Cf. également pp. 134 : « les faits diachroniques sont particuliers ; le déplacement d'un système se fait sous l'action d'événements qui non seulement lui sont étrangers, mais qui sont isolés et ne forment pas système entre eux ». [Notons que la version espagnole utilisée par E. Coseriu donne : « les faits *historiques* diachroniques » (NDT)]

⁵ CLG, pp. 122, 124, 126.

⁶ CLG, p. 127.

⁷ CLG, p. 105, 53. Cf. de la même façon, p. 109 : « Ce qui domine dans toute altération, c'est la persistance de la matière ancienne ; l'infidélité au passé n'est que relative ».

⁸ CLG, p. 119 [La citation exacte est : « c'est [la méthode historique] qui, par contre-coup (*i.e.* du retour « au point de vue statique »), fera mieux comprendre les états de langue ». (NDT)]

l'histoire »⁹, mais il entend, justement, que ces « lois » ne peuvent être que des *principes universels*, et non des lois causales panchroniques, comme celles qu'établissent les sciences physiques. Ainsi, est une « loi panchronique » du langage celle selon laquelle toutes les langues changent. Mais, ajoute Saussure, « ce sont là des principes généraux existant indépendamment des faits concrets ; dès qu'on parle de faits particuliers et tangibles, il n'y a pas de point de vue panchronique »... « Un fait concret [historique] susceptible d'une explication panchronique ne saurait lui (*i.e.* à la langue) appartenir »¹⁰.

De la même façon Saussure voit clairement le sens de l'interdépendance entre la langue et la parole¹¹ et, au moins dans une section du *CLG* – dans le chapitre sur l'analogie – il s'approche de la compréhension du changement linguistique en tant que « se faire » de la langue. En parlant de l'analogie, Saussure distingue implicitement entre ce que nous appelons *système* (technique linguistique proprement dite, « système pour faire ») et ce que nous appelons *norme* (« système fait », langue réalisée)¹², puisque pour lui l'analogie n'est pas un « changement », mais un phénomène 'grammatical et synchronique', car elle est *création* en accord avec les règles déjà existantes dans la langue¹³. L'analogie est, en effet, un changement dans la « norme », mais non dans le « système », puisqu'elle est, au contraire, une « création systématique », la réalisation d'une possibilité du système. De cette manière, Saussure peut dire que l'analogie est un facteur de conservation, parce qu'elle 'utilise toujours la matière ancienne pour ses innovations' ; et il s'agit, dans ce cas, de la conservation du « système ». Bien plus : l'analogie agit également « comme facteur de conservation pure et simple », c'est-à-dire conservation de la « norme », puisque les formes

⁹ *CLG*, p. 20.

¹⁰ *CLG*, p. 135. Cf. également p. 222, à propos de l'impossibilité de « prédire jusqu'où s'étendra l'imitation d'un modèle ». À ce propos, R. S. WELLS, *De Saussure's System of Linguistics*, « Word », III, p. 24, semble entendre que la systématisme de la langue impliquerait la possibilité de déduire d'un état de langue actuel un état suivant, et commente : « When it becomes predictive not only of the past but also of the future, linguistics will have attained the inner circle of science. In admitting that 'on ne peut pas dire d'avance jusqu'où s'étendra l'imitation d'un modèle, ni quels sont les types destinés à la provoquer', de Saussure shows that linguistics has not yet achieved this triumph ». Mais, en réalité, les affirmations de Saussure ne se rapportent pas à l'*état actuel* de la linguistique, mais à *la linguistique*, pour laquelle il est impossible – et, plus encore, absurde – de prédire le particulier (cf. VI, 5.3.6.). Celui qui se trompe, dans ce cas, est Wells, puisque les sciences de la liberté ne peuvent ni ne doivent « prédire », et elles ne doivent pas aspirer à atteindre au « cercle intérieur » de la science [naturelle], qui ne représenterait pour elles aucun « triomphe » (cf. VI, 5.4.3.). Plus loin (p. 30), en se référant à ce que dit Saussure des lois panchroniques, Wells indique que la même situation existe dans les autres « sciences de l'esprit ». Mais il semble croire qu'il s'agit d'un état provisoire, puisqu'il ajoute : « Moreover, de Saussure has said nothing to show that this deficiency is inherent in linguistics; he has adduced no reason to believe that no possible future progress will ever be able, by specifying the conditions more fully, to state panchronic laws of sound-change or of other linguistic phenomena ». Au contraire, la vérité est que Saussure a précisément vu juste, parce qu'il ne s'agit pas d'une « déficience », mais d'une caractéristique intrinsèque et nécessaire de toute science de la culture. Et il a très bien fait de ne pas alléguer d'autres arguments contre la *croyance* selon laquelle les « progrès futurs » pourraient permettre la prévision des actes libres (c'est-à-dire imprévisibles par définition). C'est celui qui croit à l'irrationnel, et non celui qui n'y croit pas, qui doit le démontrer. Autrement, plutôt que de dire simplement que deux et deux font quatre, nous devrions démontrer qu'il n'y a aucune raison pour croire qu'ils fassent cinq, ni six, ni sept, et ainsi indéfiniment. L'unique observation qu'il faut faire à Saussure est que les principes n'existent pas « indépendamment des faits concrets » : ils sont l'expression du rationnellement nécessaire qui existe dans les faits eux-mêmes.

¹¹ *CLG*, pp. 37 : « Il y a donc interdépendance de la langue et de la parole ; celle-là est à la fois le produit et l'instrument de celle-ci ».

¹² Au sujet des autres intuitions allant dans le même sens que l'on peut trouver dans le *CLG*, cf. *SNH*, pp. 33-35.

¹³ *CLG*, pp. 223-228. Rappelons qu'au sujet de l'analogie, Saussure reconnaît explicitement la « conscience du système » : « [l'analogie] suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles » (p. 226).

bien intégrées dans le système et solidaires des autres formes sont maintenues identiques à elles-mêmes « parce qu'elles sont sans cesse refaites analogiquement »¹⁴.

1. 1. 3. Mais Saussure n'a pas vu que l'analogie n'est pas l'unique création systématique et que, en réalité, il n'y a aucune différence essentielle entre le « se faire » de la langue – le « changement » proprement dit – et son « se refaire », sa continuité. Il n'a pas vu que, dans les autres cas également, le changement phonétique y étant inclus, le changement est surtout un déplacement de la norme vers d'autres réalisations consenties par le système¹⁵, et les formes nouvelles coexistent pendant longtemps avec les anciennes (cf. III, 4.4.6.). Au contraire, par rapport au changement phonétique, on ne considère pas comme « système » la technique, les règles du *faire* linguistique, mais la « norme », la langue réalisée : les changements systématiques ne seraient pas systématiques parce qu'ils n'affectent pas les mots, mais uniquement les « sons »¹⁶. Et pour ce qui concerne ces changements, Saussure ne reconnaît que les « substitutions » dans le temps et aucune coexistence au sein d'un état de langue¹⁷. De la même façon, Saussure n'a pas vu que la systématisme et l'interindividualité de la langue sont corollaires de son historicité et que le changement est une condition nécessaire de la synchronicité fonctionnelle de la langue (cf. II, 1.1.), puisque il est l'adaptation de la langue aux nouvelles nécessités expressives des individus parlants. Assurément, Saussure remarque que le changement est *de fait* un phénomène général et nécessaire, et indique même qu'il ne possède pas de limites, ni dans le système, ni dans le temps¹⁸ ; mais, dans le fond, il le considère comme une espèce de fatalité extérieure, manquant d'explication rationnelle. Au sujet du comment et du pourquoi du changement – en-dehors de ce qui a été dit sur l'analogie – on ne trouve aucune lumière dans le *Cours*. Seulement des observations comme : 'le temps altère plus ou moins rapidement les signes linguistiques' ; « La continuité du signe dans le temps, lié à l'altération dans le temps, est un principe de sémiologie générale » ; « le temps altère toutes choses » ; « la continuité implique nécessairement l'altération, le déplacement plus ou moins considérable des rapports »¹⁹, avec lesquelles, en réalité, on renonce à toute explication et à la compréhension même du changement.

1. 2. 1. Cela est dû, en premier lieu, au point de vue adopté par Saussure par rapport au système linguistique et qui est – comme lui-même l'indique à plusieurs reprises – le point de vue de l'individu parlant ou, mieux, *de l'individu parlant qui utilise la langue*²⁰ : « La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante », et 'le linguiste ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé' ; « La parole n'opère jamais que sur un état de langue, et les changements qui interviennent entre les états n'y ont eux-

¹⁴ CLG, pp. 236-237.

¹⁵ Cf. SNH, p. 65 et ici même IV, 4.3.

¹⁶ CLG, pp. 133-134. L'analogie employée par Saussure vaut bien plus pour nier ce qu'il entend affirmer avec elle : le changement dans la « corde du piano » et non dans la « mélodie » est, précisément, changement dans le « système » et non pas simplement dans la « réalisation » (cf. III, 4.4.4.).

¹⁷ CLG, pp. 224 : « le changement phonétique n'introduit rien de nouveau sans annuler ce qui a précédé ». Cf. également pp. 121, 124, 129. C'est que, pour Saussure, la coexistence de deux moyens grammaticaux ou lexicaux isofonctionnels est un fait de langue, alors que la coexistence de deux variantes phonétiques est un fait de parole (cf. 1.2.4.).

¹⁸ CLG, pp. 193, 208, 312.

¹⁹ CLG, pp. 108 [la citation exacte serait : « Le temps (...) a un autre effet (...) : celui d'altérer plus ou moins rapidement les signes linguistiques » (NDT)], 111, 112, 113. Cf., V, n. 6.

²⁰ Saussure, CLG, p. 140 et en d'autres lieux, parle également de « conscience collective », mais, puisqu'il n'existe pas de telle conscience (cf. II, 1.3.1.), il faudrait simplement comprendre 'conscience de chaque individu parlant en tant qu'individu parlant'.

mêmes aucune place »²¹. Il s'agit assurément du point de vue qu'il faut adopter dans la linguistique synchronique ; mais, selon Saussure, c'est l'unique point de vue à partir duquel peut se *percevoir* le système. La langue *ne se perçoit pas* en tant que telle dans la perspective diachronique²² et, d'autre part, pour les individus parlants, seule la synchronie est réelle : « l'aspect synchronique prime l'autre, puisque pour la masse parlante il est la vraie et la seule réalité »²³. Il est en effet évident que du point de vue « de la langue en fonctionnement » ou « du sujet parlant qui utilise la langue », que Saussure en vient à nommer 'point de vue *de la langue*'²⁴, le changement ne peut être perçu en tant que tel. Bien plus : pour l'individu parlant en tant qu'individu parlant, le changement n'existe pas : l'individu parlant se trouve constamment « synchronisé » avec sa langue et ne la perçoit pas « en mouvement », puisque la continuité de la langue coïncide avec sa propre continuité en tant que sujet historique. Ainsi, donc, dans ce premier sens – qui est le sens fondamental – le changement est, pour Saussure, « extérieur au système » parce qu'il n'est pas perçu comme tel par les sujets parlants²⁵. Mais Saussure, en raison de l'identification qu'il fait entre « état de langue » et « réalité de la langue », n'a pas pensé que ce point de vue pourrait être simplement inadéquat pour la compréhension du changement : au contraire, il a essayé de démontrer avec d'autres arguments que le changement est effectivement « asystématique », c'est-à-dire « extérieur au système » et « particulier »²⁶.

1. 2. 2. Le changement est, pour Saussure, « extérieur au système », en premier lieu parce que sa raison ou cause ne se trouve pas dans le système lui-même, dans la langue, mais dans la parole : « c'est la parole qui fait évoluer la langue » ; « *tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole* »²⁷. En seconde lieu parce que le système n'est pas modifié directement, en tant que système (c'est-à-dire dans ses relations internes) : « jamais le système n'est modifié directement ; en lui-même, il est immuable ; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout » ; « ce n'est pas l'ensemble qui a été déplacé ni un système qui en a engendré un autre, mais un élément du premier a été changé, et cela a suffi pour faire naître un autre système »²⁸. En troisième lieu parce que les changements ne sont pas intentionnels : « Ces faits diachroniques ne tendent pas même à changer le système. On n'a pas voulu passer d'un système de rapports à un autre ; la modification ne porte pas sur l'agencement mais sur les éléments agencés » ; « les changements se produisent en dehors de toute intention » ; et, lors de la fameuse comparaison avec le jeu d'échecs : « Il n'y a qu'un point où la comparaison soit en défaut ; le joueur d'échecs *a l'intention* d'opérer le déplacement et d'exercer une action sur le système ; tandis que la langue ne prémédite rien ; c'est spontanément et fortuitement que ses pièces à elles se déplacent – ou plutôt se modifient »²⁹.

²¹ CLG, pp. 117, 127. Cf. également p. 128 : « La synchronie ne connaît qu'une perspective, celle des sujets parlants, et toute sa méthode consiste à recueillir leur témoignage ; pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité, il faudra et il suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour la conscience des sujets » [Coseriu ajoute « parlants » (NDT)] ; et p. 291 : « la linguistique synchronique n'admet qu'une seule perspective, celle des sujets parlants ».

²² CLG, p. 128.

²³ CLG, p. 128.

²⁴ CLG, p. 251.

²⁵ BALLY et SECHEHAYE, CLG, p. 197 note, interprètent bien la pensée de Saussure en observant que l'évolution est extérieure au système au sens où « le système n'est jamais aperçu dans son évolution ; nous le trouvons autre de moment en moment ». Rappelons, en outre, que, pour Saussure, la linguistique est avant tout une science psychologique ; cf. II, 1.3.1.

²⁶ Saussure, cependant, ne fait pas cette distinction. Pour lui, le « particulier » (et même le « partiel ») paraît être par lui-même « extérieur ». Cf. CLG, p. 124, où est établie l'opposition entre « faits partiels » et « faits référant au système ».

²⁷ CLG, pp. 37, 138.

²⁸ CLG, p. 121.

²⁹ CLG, pp. 121, 122, 127.

Ainsi, donc, le système est « immuable » au sens où il ne se modifie pas par lui-même (et non au sens où il manquerait de mouvement, où il *serait* immuable) et parce qu'« un système n'en engendre pas un autre ». Cela, c'est clair, est totalement certain et acceptable³⁰, mais, pour autant, n'implique pas proprement l'extériorité du changement. En effet, selon Saussure, « est interne tout ce qui change le système à un degré quelconque »³¹; par conséquent, le changement, même en possédant une motivation « extérieure », devrait être considéré comme interne. Mais ici intervient l'autre sens de l'« extériorité ». Saussure n'ignore pas que le changement « fait varier le système »; mais il pense que cela ne se produit qu'indirectement: seuls les éléments isolés seraient directement modifiés, et non leurs relations. Or, cela se trouve en contradiction avec ses propres conceptions de la langue. Si la langue est un « jeu d'opposition » et que « dans un état de langue tout repose sur des rapports »³², alors les termes qui manifestent ces rapports sont déterminés par eux, et non l'inverse. Par conséquent, le changement ne peut avoir un sens que comme modification des rapports: quand seuls les termes en tant que tels sont modifiés, on peut alors dire que, du point de vue structural, « il ne s'est rien passé ». Ainsi, dans l'exemple même évoqué par Saussure (celui de l'extinction du cas sujet en français)³³, il est évident que ce qui est annulé, c'est une *opposition*, une relation systématique, et non pas simplement un « terme »: le changement retombe, précisément, sur l'« ordonnancement », et non pas seulement sur la « notion particulière de cas sujet », puisqu'il ne peut pas y avoir un tel cas, sinon par opposition à un autre cas, « non sujet ». Et le reste de l'argumentation de Saussure à ce propos³⁴ tourne, malheureusement, autour d'une équivoque fondamentale: Saussure n'examine pas, du point de vue du système, les changements eux-mêmes dont il parle, mais seulement leurs « répercussions », lesquelles sont, en effet, secondaires et indirectes³⁵. Quant à la non-intentionnalité, il est certain que « la langue ne prémédite rien », qu'elle ne possède pas de « finalité objective » (cf. VI, 5.3.); mais cela ne signifie pas que les changements ne soient pas intentionnels. En réalité, par leur manière d'être même, les changements ne peuvent être compris que comme des procès constitués par des actes intentionnels et finalistes (cf. III, 3.2.2. et 4.3.3.). En outre, dans ce cas encore l'argumentation de Saussure se fonde sur l'équivoque déjà signalée: Saussure ne pose pas non plus le problème de l'intentionnalité des changements (phonétiques) *en tant que tels*, mais indique seulement qu'ils n'ont pas été réalisés avec l'intention de parvenir à l'organisation grammaticale qui est leur conséquence indirecte. C'est que, pour lui, les changements phonétiques sont par définition « fortuits », « involontaires » et « aveugles »³⁶.

On voit, par conséquent, qu'ayant pour but de soutenir l'extériorité du changement, Saussure a dû faire violence à sa propre conception de la langue et recourir à une

³⁰ Malgré ce que pense R. S. WELLS, *Art. cit.*, p. 2, selon qui « the idea that a change suffered by a system (a particular language at a particular time) is never engendered by that system itself » serait l'une des deux idées « évidemment insoutenables » du CLG.

³¹ CLG, p. 43.

³² CLG, p. 170.

³³ CLG, pp. 132. Au sujet de ce changement, Saussure dit qu'« il ne prend l'apparence d'une loi 'que parce qu'il se réalise dans un système' » et que « c'est l'agencement rigoureux de ce dernier (*i.e.* du système) qui crée l'illusion que le fait diachronique obéit aux mêmes conditions que le synchronique ». Mais ce qui se réalise dans un système n'est-il pas interne? Et comment parvient-on à « l'agencement rigoureux du système » sinon par des changements qui se produisent de façon systématique?

³⁴ CLG, pp. 119-124.

³⁵ Ainsi, par exemple, dans le cas de l'accent français (pp. 122-123), le changement auquel il aurait dû rendre raison (ou dont il aurait dû démontrer l'« asystématicité ») n'est pas le déplacement de l'accent – qui, en réalité, ne s'est pas même produit – mais la réduction et la chute des syllabes post-toniques. « Il est évident – dit Saussure – qu'on n'a pas voulu changer de système » [d'accentuation]. Sans doute: mais il s'agit de la « répercussion » d'un changement systématique, et non pas d'un simple accident.

³⁶ CLG, pp. 208, 311, 316, etc.

argumentation vicieuse et contradictoire. Et il faut rappeler que cette argumentation est essentielle pour l'établissement de l'antinomie entre synchronie et diachronie ³⁷.

1. 2. 3. L'autre caractère « asystématique » du fait diachronique (changement) est sa « particularité » (cf. n. 26) ³⁸. Les changements linguistiques sont, selon Saussure, « particuliers » dans les sens suivants : a) ils ne sont pas « globaux » (c'est-à-dire qu'ils n'affectent pas *le système* dans sa totalité et n'apparaissent pas simultanément dans l'ensemble d'une *communauté* linguistique) ³⁹ ; b) ils ne forment pas un système entre eux ⁴⁰ ; c) ils n'affectent que des éléments particuliers et isolés, indépendamment des relations systématiques ⁴¹. La première caractéristique est indubitable, et le fait que Saussure rejette clairement l'idée malheureuse d'« innovations générales » (cf. III, 3.2.3.) mérite d'être souligné. La seconde n'est que partiellement acceptable : sans doute des changements « isolés » existent-ils, comme ce que l'on appelle les « changements phonétiques sporadiques » et divers changements sémantiques (qui peuvent cependant posséder une justification systématique particulière) ; mais cela ne représente pas la norme dans l'histoire linguistique ⁴². Mais la caractéristique la plus discutée est la troisième. En effet, Saussure entend par « particularité » précisément le caractère systématique des changements (phonétiques) ou encore leur régularité, qu'il reconnaît sans réserves ⁴³. Ce qui change, dit Saussure, c'est *un* phonème, *un* trait phonique ; par conséquent, dans tous les cas, un « élément isolé ». Ce fait signifie, assurément, que le changement affecte un moyen systématique, une règle de réalisation (cf. III, 4.4.4.) ; mais Saussure ne l'interprète pas ainsi : « quel que soit le nombre des cas où une loi phonétique se vérifie, tous les faits qu'elle embrasse ne sont que les manifestations d'un seul fait particulier » ⁴⁴. D'autre part, un phonème est tel par opposition aux autres et un trait distinctif est, précisément, la « marque » d'une opposition, c'est-à-dire d'une relation systématique. Ainsi, dans l'un des exemples de Saussure – celui des sonores aspirées indoeuropéennes qui sont devenues des sourdes aspirées en grec ⁴⁵ –, il est évident que ce qui est modifié est une corrélation et

³⁷ Cf., par exemple, *CLG*, pp. 119-120 : « ces faits diachroniques ... n'ont aucun rapport avec le fait statique qu'ils ont produit ; ils sont d'ordre différent » ; et p. 121 : « un fait diachronique est un événement qui a sa raison d'être en lui-même ; les conséquences synchroniques qui peuvent en découler lui sont complètement étrangères ». Évidemment, Saussure ne se réfère pas *aux mêmes faits* dans les deux perspectives. Cf. également, pp. 124, 132, 137, 209 *et sq.*

³⁸ Cette aspect de la doctrine de Saussure a été analysée de façon pénétrante par R. S. WELLS, *Art. cit.*, pp. 19-22.

³⁹ Saussure ne fait pas explicitement cette distinction, mais ses affirmations à ce sujet paraissent l'impliquer. Cf. *CLG*, pp. 105-106 : « le facteur historique de la transmission la (*i.e.* la langue) domine tout entière et exclut tout changement linguistique général et subit » ; p. 124 : « Les altérations ne se f[on]t jamais sur le bloc du système mais sur l'un ou l'autre de ses éléments... Sans doute chaque altération a son contre-coup sur le système ; mais le fait initial a porté sur un point seulement » ; p. 134 : « les faits diachroniques ... s'imposent à la langue, mais ils n'ont rien de général » ; p. 138 : « C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : chacun d'eux est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage ».

⁴⁰ *CLG*, p. 132 : le changement sémantique du français *poutre* « ne dépend pas des autres changements qui ont pu se produire dans le même temps ». Cf., également, pp. 134, 140.

⁴¹ Cf. les affirmations citées à la note 3 et, en outre, pp. 121 et 196 [du *CLG (NDT)*].

⁴² D'autres changements – comme, par exemple, ceux qui constituent la « révolution phonologique espagnole du Siècle d'Or » –, même sans être simultanés, forment entre eux un système à une époque historique, au sens où ils répondent à une même finalité systématique générale. D'autre part, s'agissant de « faits diachroniques », leur liaison éventuelle doit aussi être considérée dans la perspective diachronique ; et dans cette perspective, de nombreux changements se lient les uns aux autres, au sens où un changement produit une nouvelle condition d'instabilité (cf. IV, 4.5.).

⁴³ Cf. *CLG*, p. 198 : « C'est un phonème qui se transforme : événement isolé, comme tous les événements diachroniques, mais qui a pour conséquence d'altérer d'une façon identique tous les mots où figurent le phonème en question ; c'est en ce sens que les changements phonétiques sont absolument réguliers ».

⁴⁴ *CLG*, p. 133.

⁴⁵ *CLG*, p. 130-131.

toute une « série » phonématique. Cependant, selon Saussure, même dans ce cas, il ne s'agit pas d'un fait « systématique », mais seulement de la modification d'une « particularité phonétique »⁴⁶. C'est que, pour Saussure, *systématique* signifie exclusivement *grammatical*, et « changement linguistique » signifie pratiquement « changement phonétique ». L'identification, d'un côté, entre « phonétique » et « évolutif » et, de l'autre, entre « grammatical » et « synchronique » est l'une des thèses fondamentales du CLG⁴⁷. Le changement phonétique est donc « asystématique » et « extérieur à la langue » simplement au sens où il *n'est pas grammatical*, où il n'atteint que « la substance matérielle des mots »⁴⁸. Et cela signifie que, sur ce point, la prétendue antinomie réelle entre synchronie et diachronie est fondée, en dernière analyse, sur une convention sémantique.

1. 2. 4. Mais cette convention n'élimine certainement pas la systématisme du changement phonétique *en tant que phonétique*. À ce sujet, la conquête la plus importante de la phonologie diachronique a été de démontrer que le changement phonétique a des répercussions sur le système de moyens phonétiques de la langue, et non sur les « sons isolés » ; et avec cela s'est également vue démontrée l'autonomie, quoique relative, des systèmes phonologiques comme systèmes de moyens techniques, de « règles de réalisation » pour ce qui se réfère à l'aspect matériel de la langue. Saussure, en revanche, a uniquement vu la matérialité dans le phonétique, et non la forme proprement linguistique. Assurément, Saussure remarque la systématisme des « phonèmes »⁴⁹, mais il ne parvient à leur attribuer aucun lieu dans l'étude synchronique de la langue. Sa « phonologie », malgré le fait qu'elle concerne également « la description des sons d'un état de langue », est en réalité « hors du temps » et est une science de la parole⁵⁰. Pour Saussure, la « phonétique » est une science de la langue, mais elle est « historique »⁵¹ et est identifiée pratiquement avec la *linguistique diachronique*⁵², de la même façon que la *linguistique synchronique* est identifiée avec la grammaire⁵³.

1. 2. 5. Malgré tout, s'il n'y avait que les changements phonétiques, l'antinomie pourrait être justifiée⁵⁴. Mais, si les changements phonétiques peuvent être déclarés « asystématiques » par convention, pour n'être pas grammaticaux, la même convention n'est pas applicable aux changements grammaticaux, qui existent également. Assurément, nombre d'entre eux « se résolvent en changements phonétiques » (comme conséquence

⁴⁶ CLG, p. 132.

⁴⁷ Cf. CLG, pp. 121-124 ; p. 194 : « Le caractère diachronique de la phonétique s'accorde fort bien avec ce principe que rien de ce qui est phonétique n'est significatif ou grammatical » ; p. 209 : « si la grammaire intervenait, le phénomène phonétique se confondrait avec le fait synchronique, chose radicalement impossible » ; p. 316 ; p. 317 : « un phénomène évolutif, phonétique, et non grammatical ni permanent ».

⁴⁸ CLG, p. 37.

⁴⁹ CLG, pp. 58, 166.

⁵⁰ CLG, pp. 194, 56.

⁵¹ CLG, p. 56. Et c'est, en réalité, une incongruité. Si les phonèmes étaient de simples espèces matérielles, et non des formes linguistiques, et appartenaient seulement à la parole, ils ne pourraient pas non plus avoir d'histoire, parce que la parole n'en a pas : seule la langue en a une. Nous dirions, dans les termes actuels, qu'il ne peut y avoir qu'une *phonologie* historique (« diachronique »). Si l'on entend par *phonétique* une 'science phonétique de la parole', alors la « *phonétique historique* » est une contradiction dans les termes. Les changements phonétiques, comme processus qui se produisent dans les langues, sont tous « phonologiques ». Il y a des *innovations* phonétiques, mais non des *changements phonétiques*.

⁵² CLG, p. 194 : « La phonétique, et la phonétique tout entière, est le premier objet de la linguistique diachronique ».

⁵³ Cf. CLG, p. 185.

⁵⁴ Cf. CLG, p. 194 : « Si l'évolution de la langue se réduisait à celle des sons, l'opposition des objets propres aux deux parties de la linguistique serait tout de suite lumineuse : on verrait clairement que diachronique équivaut à non-grammatical comme synchronique à grammatical ».

indirecte de ceux-ci)⁵⁵. Cependant, « le facteur phonétique une fois éliminé, on trouve un résidu qui semble justifier l'idée « d'une histoire de la grammaire » ; c'est là qu'est la véritable difficulté »⁵⁶. Saussure, donc, reconnaît clairement la difficulté (qui est au fond une contradiction) ; mais il n'essaye pas non plus de l'éliminer et, alléguant à peine des raisons didactiques, il dit seulement que 'la distinction [séparation] entre le diachronique et le synchronique doit toujours être maintenue'. C'est dire que, selon son opinion, la convention finit par prévaloir sur la réalité des faits.

1. 3. 1. Chez Saussure se trouvent, par conséquent, une série d'intuitions lumineuses au sujet du changement linguistique – en particulier : l'intuition selon laquelle la raison du changement ne se trouve pas dans le « moment historiquement objectif » du langage (*langue*), mais dans son « moment subjectif » (*parole*)⁵⁷ ; l'interprétation de l'analogie comme « création systématique » et le rejet des « innovations générales » – et jointe à elles, une série de contradictions. Et ces dernières ne sont pas seulement dues au point de vue qu'il adopte, mais également à quelques aspects essentiels de sa doctrine, à savoir : a) à son identification entre *état de langue* et *langue* simplement (cf. I, 3.3.1.) ; b) à sa conception de la langue comme « système fait », comme ἔργον ; et c) en ayant placé la langue dans la sphère céleste de la « masse » durkheimienne (cf. II, 1.3.1.), qui est sa forme moindre de platonisme⁵⁸ et qui implique la séparation entre la langue et l'activité linguistique concrète.

1. 3. 2. En effet, Saussure admet que la synchronie (« état de langue ») est une « approximation », une « simplification conventionnelle »⁵⁹, et il tend cependant plus d'une fois à lui attribuer la permanence et à l'identifier avec « la langue » en tant que telle : « ... le système des valeurs considérées en soi, de ces mêmes valeurs considérées en fonction du temps » ; « la langue est un système dans lequel toutes ses parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique »⁶⁰. De la même façon, il considère que 'c'est à la synchronie qu'appartient tout ce qu'on appelle « grammaire générale »'⁶¹ et, comme on l'a vu, il oppose au 'phonétique et évolutif' le 'grammatical et *permanent*' (cf. n. 47). Pour Saussure, le système est, dans le fond, un *état* ; et l'état est, de quelque façon, *stable*. Et, assurément, la diachronie apparaît comme étrangère au système et incompréhensible si l'on attribue à la synchronie la « permanence » et si le « en soi » de la langue est identifié avec *un moment* de son histoire. C'est que, en réalité, un système en usage est toujours synchronique en deux sens : dans le sens où, à chaque moment, chacun de ses éléments se trouve en relation avec les autres, et dans le sens où le système lui-même se trouve synchronisé avec ses utilisateurs (cf. 1.2.1.). Mais c'est précisément pour cette dernière raison qu'il n'est pas statique, mais dynamique. En outre, la « staticité », malgré l'apparent paradoxe, n'est pas un fait synchronique, mais diachronique : pour l'observer, il faut se mouvoir sur la ligne du temps (cf. I, 3.3.1.).

1. 3. 3. Le changement est, pour Saussure, « détérioration », « perturbation », « lutte d'une force aveugle contre l'organisation du système », précisément parce que sa conception de la langue est, au fond, celle d'un système fermé, « fait » une fois pour toutes : une « abstraction chosifiée ». Une telle conception, qui trouve son origine proche chez Schleicher, se révèle pleinement dans la comparaison entre la langue et le système

⁵⁵ CLG, pp. 194-195.

⁵⁶ CLG, p. 196.

⁵⁷ Cf. A. PAGLIARO, *Il segno vivente*, p. 119.

⁵⁸ Cf. *Forma y sustancia*, p. 61.

⁵⁹ CLG, p. 143.

⁶⁰ CLG, pp. 116, 124.

⁶¹ CLG, p. 141. En réalité, la « grammaire générale » se rapporte au plan universel de l'activité de parler (cf. II, 2.1.), qui est l'unique plan sur lequel peuvent être définies les unités et les fonctions linguistiques. Cf. *Logicismo y antilogicismo*, p. 21 ; *Determinación y entorno*, pp. 32-33 et n. 63 ; et ici même, III, n. 42. Il ne faut pas confondre le plan de la théorie avec le plan de la description idiomatique.

planétaire : « C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimensions et de poids : ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier »⁶². Il s'agit évidemment d'une paraphrase de la fameuse affirmation de Copernic selon qui, dans le système solaire, tout se trouve mis en relation et lié de telle manière « ut in nulla parte possit transponi aliquid sine reliquarum partium ac totius universitatis confusione ». Mais l'analogie est tout à fait inadéquate. La langue n'est pas un système de choses, mais un *système technique*, de modèles et de moyens de faire (cf. II, 3.1.3.) ; et ce n'est pas un système fermé, mais ouvert (cf. IV, 4.1.1.). Pour cette raison, dans les systèmes linguistiques, il est possible d'introduire des nouveautés « sine totius universitatis confusione ». Il est certain que tout changement modifie en quelque chose le système ou, à tout le moins, son équilibre ; mais il ne le transforme pas : comme l'indique Saussure lui-même, le changement n'est pas « global » (cf. 1.2.3.). La langue est en effet un système complexe, fait de multiples structures emboîtées les unes dans les autres, de sorte que, par exemple, un changement au sein d'un paradigme n'affecte pas nécessairement et immédiatement les relations entre ce paradigme et les autres paradigmes du même ordre, ni les relations internes de ces derniers. Autrement, tout changement impliquerait une révolution et le système manquerait de continuité. De la même façon, le changement ne conduit pas à l'inévitable décadence et à la ruine des langues, comme le pensait Schleicher, justement parce qu'il n'est pas « détérioration », mais « reconstruction ».

1. 3. 4. Finalement, Saussure pose que les langues changent par la parole (cf. 1.2.2.) et, en outre, voit que le moment fondamental du changement est l'« adoption »⁶³. Les changements se produisent cependant, pour lui, *entre* deux « états de langue » et hors du système, parce que sa *parole* – étant un fait « individuel » et non « social » – est une réalité déliée de la langue⁶⁴. Saussure n'ignore pas les effets systématiques des changements, et il observe même que les faits diachroniques ne possèdent pas une disposition linéaire mais sont continuellement redistribués en systèmes distincts (cf. VI, n. 82) ; mais la redistribution même est un *résultat* : le processus correspondant est réalisé hors de la langue, dans la mesure où 'les changements qui se produisent entre les deux états n'ont aucune localisation' (cf. 1.2.1.). C'est dire que Saussure considère uniquement le « changement achevé », le changement en tant que *mutation*, et il ignore le *changer* en tant que tel, le changement en marche⁶⁵. Le changement saussurien est *substitution* d'un élément par un autre : pour qu'il y ait dans la langue un fait nouveau, il est nécessaire que l'ancien lui cède sa place (cf. 1.1.3.). Et non pas dans la langue entendue comme technique linguistique de chaque individu parlant (ce qui serait acceptable : cf. II, n. 53), mais, précisément, dans la « langue de la masse ». En effet, selon Saussure, « dans l'histoire de toute innovation on rencontre toujours deux moments distincts : 1° celui où elle surgit chez les individus ; 2° celui où elle est devenue un fait de langue, identique extérieurement, mais adopté par la collectivité »⁶⁶. Il faut, par conséquent, se demander où se situe le changement entre ces deux moments. « Dans la parole », répondrait probablement Saussure⁶⁷. Mais on tombe avec cela dans une grave aporie, puisque, combien d'individus faut-il pour constituer la « masse » ou la « collectivité » ? Supposons une communauté linguistique minimale de dix individus. Combien d'individus devraient accepter une innovation pour que celle-ci devienne « fait de langue » ?

⁶² CLG, p. 121.

⁶³ Cf. CLG, p. 37 : « ce sont les impressions reçues en écoutant les autres qui modifient nos habitudes linguistiques ».

⁶⁴ Cf. II, 1.3.1., et SNH, pp. 29-30.

⁶⁵ R. S. WELLS, *Art. cit.*, p. 23, observe à ce propos que Saussure néglige les changements de fréquence en les considérant comme des « faits synchroniques », étant donné qu'ils ne changent pas la langue. En réalité, ils ne changent pas le *système*, mais ils changent la *norme*, c'est-à-dire l'équilibre du système (cf. II, 3.1.3.) ; et un changement de système est, précisément, un déplacement total de la norme. Cf. SNH, pp. 64-65.

⁶⁶ CLG, p. 139.

⁶⁷ Ce n'est pas là une simple inférence ; cf. CLG, pp. 138-140.

Quatre, cinq, la majorité ou *tous* ? Et si les dix ne l'acceptent jamais et que le système demeure divisé en deux « dialectes » ? La vérité est que le « second moment » de Saussure n'existe pas comme tel : c'est la série de moments correspondant aux actes individuels d'adoption du fait linguistique nouveau comme « modèle », ou encore comme fait de langue (cf. III, 3.2.2.) ; et l'« innovation » commence à appartenir à la langue dès le moment où elle commence à « être diffusée », c'est-à-dire à être adoptée comme règle expressive par les individus parlants. Ici se trouvent en conflit les deux oppositions saussuriennes entre *langue* et *parole*⁶⁸ : l'opposition essentielle et authentique entre le « virtuel » et l'« actuel », et l'opposition quantitative et bâtarde entre le « social » et l'« individuel ». Saussure observe que « rien n'est entré dans la langue sans avoir été essayé dans la parole »⁶⁹ ; mais ce qui est essayé est déjà « langue », et non simplement « parole », et ce qui est la « pratique exclusive d'un certain nombre d'individus » (cf. n. 39) appartient déjà à la langue de ces individus et est déjà entré dans l'« usage »⁷⁰. Pour maintenir l'antinomie entre synchronie et diachronie – entre « système » et changement –, Saussure sacrifie la variété de la langue historique⁷¹ et essaye de rejeter le diachronique dans le territoire de la *parole* (séparé de la *langue* au moyen d'une autre antinomie). Mais c'est une contradiction dans les termes, puisque la parole, étant « occasionnelle » et « momentanée », manque de continuité : elle est « synchronique » par excellence (cf. n. 51). Et c'est également une contradiction au sein du système de Saussure, puisque sa « linguistique diachronique » est, précisément, une « science de la langue », et non de la parole⁷². Par conséquent : ce qui change, c'est la langue, mais le changement ne peut être étudié dans la langue, parce qu'elle est

⁶⁸ Cf. *SNH*, pp. 24 et sq.

⁶⁹ *CLG*, p. 231.

⁷⁰ De cette manière, le changement est la négation patente de la « langue de la masse », puisqu'il doit commencer chez un individu et être diffusé à d'autres ; mais, en même temps, il est également la confirmation du caractère « social » de la langue, en son sens authentique (cf. II, 1.3.3.).

⁷¹ Rappelons que l'« état de langue » saussurien est une « simplification conventionnelle » et que Saussure reconnaît explicitement les difficultés, aussi bien temporelles que spatiales, qui sont présentées par sa délimitation (*CLG*, p. 143). Or – exactement à l'inverse de ce que l'on pense souvent –, les simplifications conventionnelles se justifient et apparaissent inoffensives dans la « pratique », dans l'investigation empirique et dans la description systématique ; mais elles ne sont pas admissibles dans la théorie, qui doit essayer de rendre un compte exact de la réalité. À tout le moins la théorie ne doit-elle pas oublier les simplifications opérationnelles qu'elle a réalisées et confondre les conventions avec la réalité. Et, assurément, sur une « simplification conventionnelle », sur une « notion approximative », ne peut être fondée une antinomie réelle.

⁷² A. SECHEHAYE, *Les trois linguistiques saussuriennes*, « *Vox Romanica* », V, 1940, pp. 7-9, affirme justement que l'antinomie entre synchronie et diachronie est dépassée par la parole qui, de quelque manière, participerait des deux, pour être en même temps utilisation et dépassement de la langue. Sans doute. Mais il s'agit d'examiner la façon dont se dépasse l'antinomie *dans la langue* et dans son étude, et non pas simplement la façon dont elle se résout dans l'activité linguistique, où en réalité l'antinomie n'existe pas ni n'est supposée. Que la parole dépasse la langue et lui soit, en un sens, antérieure, Saussure lui-même l'indique : « la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; historiquement, le fait de parole précède toujours » (*CLG*, p. 37). Pour cette raison, ce qui est remarqué par Sechehaye est seulement le point de départ pour le dépassement et non le dépassement même de l'antinomie. En effet, le changement est produit *par* la parole, mais il est produit *dans* la langue. Et le problème du changement est, précisément, un problème « de langue », et non « de parole » : dans la parole peuvent être étudiées les « innovations », mais non le changement (cf. III, 3.2.1.). Il est cependant certain que le commencement du changement (et de la langue) est l'activité de parler ; et non pas l'activité de parler « hétérogène », mais l'activité de parler qui se constitue en tant que langue. À ce propos, il convient de rappeler la profonde intuition de Saussure selon laquelle la faculté de langage est, au fond, « la faculté de constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes » (*CLG*, p. 26). En effet, même les actes de parole absolument « inédits » sont déjà « langue » dans leur finalité, puisqu'ils sont « pour autrui » (cf. III, 2.3.4.). C'est dans le même sens, et non dans le sens strictement saussurien, qu'il faut également interpréter l'affirmation de Saussure selon laquelle : « il n'est donc pas chimérique de dire que c'est la langue qui fait l'unité du langage » (*CLG*, p. 27).

« extérieure au système » ; il faudrait l'étudier dans la parole, mais cela est impossible parce que la parole n'est pas « diachronique ». On ne peut sortir de ce cercle si l'on accepte les thèses saussuriennes. Et, en effet, Saussure n'entend pas qu'il y ait proprement une étude du changement : sa « diachronie » (phonétique historique) est un simple enregistrement de changements survenus ⁷³.

1. 3. 5. En conclusion : Saussure, préoccupé d'établir fermement la synchronie et de distinguer le point de vue synchronique du point de vue diachronique, ne remarque pas que la différence entre les deux est seulement une différence de perspective et n'essaye pas de les réconcilier. Au contraire, il transforme la différence de perspective en une insoutenable antinomie réelle, sans remarquer que *le « fait diachronique » est en réalité la production d'un « fait synchronique » et que le « changement » et la « réorganisation du système » ne sont pas deux phénomènes distincts, mais un unique phénomène* ⁷⁴. On considère souvent la doctrine saussurienne comme l'opposé de ce que l'on appelle l'« atomisme » des néogrammairiens. Mais cela n'est que partiellement exact, puisque Saussure ne s'oppose pas aux néogrammairiens dans le champ propre de ceux-ci. À la diachronie « atomiste », Saussure oppose la systématisme de la synchronie ; mais dans l'histoire linguistique – ou encore dans le champ propre aux néogrammairiens –, non seulement il ne s'oppose pas à l'« atomisme », mais essaye au contraire de le rendre plus radical et de le justifier théoriquement. Sa diachronie est bien plus « atomiste » que la *Sprachgeschichte* de Paul ⁷⁵.

2. 1. Dans le fond, l'antinomie entre synchronie et diachronie paraît être l'expression de l'insurmontable difficulté que rencontre Saussure à concilier le significatif (« spirituel ») et le matériel du langage, et, d'un autre côté, la manifestation d'un conflit intime en Saussure même, entre sa vision aigüe de la réalité linguistique et l'incertitude de son concept de langue. Saussure occupe en effet un lieu spécifique dans l'histoire de la linguistique, non seulement en raison des valeurs nombreuses et indubitables de sa doctrine, mais également parce qu'il représente dans cette histoire un moment de crise. Saussure est toujours un linguiste « naturaliste » et, en même temps, le naturalisme entre en crise avec lui. D'un côté, Saussure continue de concevoir la langue comme un « objet naturel », c'est-à-dire comme un objet extérieur à l'homme (puisque c'est celui-ci, et non le sens authentiquement « social », qui constitue le sens de la « langue de la masse » ; cf. II, 1.3.2) ; d'un autre côté, il pressent son essentielle historicité (cf. 1.1.2.) et, en considérant la « langue en fonctionnement », il la comprend comme une technique concrète (et historique) de l'activité de parler – ou encore, dans le fond, comme « objet culturel » –, quoique sans remarquer que la « langue en fonctionnement » est proprement parole ⁷⁶. En outre, avec le concept de

⁷³ Cf. *CLG*, p. 37 : « Il peut être intéressant de rechercher les causes de ces changements, et l'étude des sons nous y aidera ; mais cela n'est pas l'essentiel : pour la science de la langue, il suffira toujours de constater les transformations de sons et de calculer leurs effets ».

⁷⁴ A. ALONSO, dans son prologue au *CLG*, p. 10, note, dit que, 'en tant qu'ensemble et style de pensée, les antinomies de Saussure procède de Hegel par le biais du linguiste hégélien, V. Henry' ; et il en est peut-être ainsi. Mais la ressemblance entre Saussure et Hegel ne conduit pas bien loin. Les antinomies de Hegel se résolvent continuellement dans la plénitude concrète et dynamique du réel ; en revanche, celles de Saussure sont abstraites et demeurent irréductibles.

⁷⁵ Le même A. Alonso, *Prologue*, p. 20, considère que l'antinomie saussurienne « continue dans sa pleine validité le double point de vue pour la double étude : dans le synchronique, le point de vue de l'individu parlant, qui vit de façon intériorisée le fonctionnement de sa langue ; dans le diachronique, l'extériorité de l'historien, qui contemple ses transformations successives ». Cela constitue sans doute la véritable portée réelle de la distinction (cf. I, 2.3.1.) ; mais en ce sens elle n'est pas saussurienne. Il ne faut pas oublier que la *diachronie* de Saussure n'est pas *histoire* et que, en termes de disciplines linguistiques, son antinomie se réduit, en dernière analyse, à l'opposition entre *phonétique historique* et *grammaire descriptive*.

⁷⁶ On dit ordinairement que Saussure a négligé la « linguistique de la parole ». Cela n'est pas totalement certain : dans ses chapitres sur le fonctionnement de la langue (*CLG*, II, 5-6, pp. 170-184) se trouvent de nombreux exemples d'une telle linguistique. Ainsi, dans le cas du schéma associatif du

'valeur'⁷⁷ – qu'il n'interprète malheureusement pas comme *valeur culturelle* (ce qui lui aurait permis de récupérer également le matériel du langage) –, il s'éloigne du naturalisme en un autre sens, mais en un sens tangentiel par rapport à la réalité culturelle de la langue, puisqu'il tend à interpréter les systèmes linguistiques en tant qu'« objets mathématiques ». C'est dans ce même sens que s'orientent ses thèses selon lesquelles « *la langue est une forme et non une substance* »⁷⁸ et 'dans la langue il n'y a que des différences *sans termes positifs*'⁷⁹. De cette manière, la linguistique saussurienne a pu emprunter des voies parfois très différentes⁸⁰, quoique toujours en accord avec tels ou tels motifs essentiels de la doctrine multiforme de Saussure au sujet de la langue.

2. 2. L'école genevoise (Bally, Sechehaye, Frei) a surtout porté son attention sur les modalités de fonctionnement de la langue, sur la langue en tant que technique de l'activité de parler ; et, puisque le « fonctionnement de la langue » est proprement parole, il n'est pas surprenant que les genevois aient précisément développé une « linguistique de la parole ». Une telle optique leur a permis d'observer et d'étudier le mécanisme de transformation de la langue en activité de parler et la sélection du matériel offert par la langue pour différents moments expressifs (actualisation, « stylistique de la langue »), la parole comme utilisation de la langue (*parole organisée*) et le dépassement « systématique » de la « norme » au moyen de l'activité de parler, dans ses aspects naissants et multiformes, non encore sélectionnés historiquement (*grammaire des fautes*). « Synchronie », sans doute, mais une synchronie mouvante, vive, pulsative. Parmi les écoles saussuriennes, la genevoise est la plus proche de la compréhension de la langue comme « objet culturel », la plus attentive aux nuances significatives et à leurs valeurs subjectives, la plus disposée à enregistrer et à évaluer la multiple variété « verticale » (cf. VI, n. 67) et « stylistique » de la langue. Mais ce sont précisément ces aspects hautement positifs de son optique – jointe à l'insuffisante intégration du matériel dans la systématisme du langage et au désintérêt pour la variété « spatiale » – qui ont empêché les genevois de sortir du cadre du *se faire* quotidien et général de la langue et de se placer dans la perspective dans laquelle ce *se faire* est vu comme processus historique⁸¹.

mot *enseignement* (p. 175), il ne s'agit pas proprement des relations « dans la langue », mais des relations entre un *mot dit* et son « contexte idiomatique » ; cf. *Determinación y entorno*, p. 48.

⁷⁷ CLG, pp. 155 et sq.

⁷⁸ CLG, p. 169 et *Forma y sustancia*, pp. 66-67.

⁷⁹ CLG, p. 166. La thèse de la négativité des unités linguistiques se fonde sur une confusion des plans d'abstraction : l'« être unité linguistique en général » est ce qui ne comporte que des « différences » (le 'ne pas confondre une unité avec les autres') et non l'« être telle unité déterminée dans tel système déterminé ». Avec son exemple de la lettre *t* (CLG, p. 165), Saussure se réfère aux conditions de l'« être lettre », et non aux conditions de l'« être la lettre *t* » (bien que dans la démonstration graphique, il s'agisse précisément de ces dernières), puisqu'au sens concret (particulier) « différences » signifie *limites déterminées de variabilité* dans la réalisation d'une unité fonctionnelle (cf. n. 8). De la même façon, pour qu'un phonème soit *phonème*, il suffit qu'il s'oppose à d'autres, qu'il soit « ce que les autres ne sont pas » ; mais pour qu'il soit *tel phonème et non un autre*, il doit posséder une « identité avec lui-même », qui est quelque chose de positif ; cf. *Forma y sustancia*, p. 53. Par exemple, l'espagnol /b/ est un phonème parce qu'il se distingue des autres phonèmes espagnols ; mais c'est *le phonème /b/* – et non /f/, /g/, /o/, etc. – parce qu'il correspond à une zone déterminée de fonctionnalité et, par conséquent, de réalisation phonique. En outre, non seulement dans la linguistique, mais encore en général, une « classe » est classe parce qu'elle se distingue des autres ; et elle est telle classe déterminée par la cohésion interne qui la constitue et l'oppose à d'autres : il est absurde de prétendre que les chats sont des chats seulement parce qu'ils ne sont pas des chiens. En un sens plus profond, l'affirmation selon laquelle 'dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs' signifie que, dans le langage, la cohésion interne des classes est déterminée par l'unité de fonction et que les « limites » n'existent pas en tant que telles (dans la « substance ») avant d'avoir été établies par la forme linguistique ; cf. *Forma y sustancia*, pp. 32 et sq.

⁸⁰ Cf. *SNH*, pp. 30-31, n. 2.

⁸¹ Il est également un aspect qui en vient à être négatif, et qui est de vouloir maintenir et défendre à tout prix l'« orthodoxie » saussurienne et de considérer comme une incompréhension ou comme une

2. 3. La glossématique, en revanche, en s'étant concentrée sur l'étude des structures linguistiques abstraites, déliées, non seulement de l'activité de parler en tant que telle mais, en général, de n'importe quelle réalisation en une « substance », a résolument pris la voie de l'interprétation de la langue comme « objet mathématique »⁸². En effet, la « langue » de Hjelmslev est un « réseau de fonctions » – celles-ci étant entendues au sens mathématique, en tant que relations entre des « fonctifs » –, un objet purement formel, indépendant de sa manifestation en une « substance » quelconque (phonétique, graphique, etc.). L'axe même de la glossématique est la thèse saussurienne selon laquelle « la langue est une forme et non une substance » et la réduction consécutive de la langue à une structure purement « formelle » (relationnelle) : tout ce qui n'est pas « forme pure », au sens glossématique, n'est pas proprement « langue » (*schéma*), mais réalisation, « parole » (*usage*)⁸³, et, en ce qui concerne la forme pure, elle est « substance » ; ainsi, par exemple, la langue phonique est une « substance », en relation avec le schéma qu'elle manifeste. Mais cet axe n'est pas très solide. En premier lieu, dans la même doctrine glossématique, la substance du « contenu » (substance sémantique) ne peut occuper une position symétrique par rapport à la substance de l'« expression ». Il peut y avoir diverses substances de réalisation et, en un certain sens, la langue peut être conçue comme « indépendante » d'une substance particulière (quoique non pas de n'importe quelle substance)⁸⁴. Mais il y a uniquement une substance du « contenu » et, par rapport à elle, la forme linguistique ne peut évidemment pas être entendue comme indépendante. En termes glossématiques, on dirait que, avec la substance du « contenu », la forme linguistique contracte une fonction d'« interdépendance » (relation entre deux constantes)⁸⁵, puisqu'elle ne peut se manifester ni être conçue sans elle : il n'y a pas de langue sans signification. En second lieu, la substance même de l'« expression » n'est en aucune façon indifférente. La distinction entre « forme » et « substance », introduite dans la linguistique par Humboldt⁸⁶, n'est pas autre chose que la distinction aristotélicienne bien connue entre μορφή et ὕλη. Or, en combinant cette distinction avec la distinction établie par Vico entre les types fondamentaux d'objets – et qui se trouve par ailleurs déjà ébauchée chez Aristote lui-même⁸⁷ –, on peut dire : a) dans les *objets naturels*, la forme est déterminée par la substance : ces objets sont des substances qu'assume une forme ; par exemple une substance déterminée cristallisée d'une manière déterminée ; b) dans les *objets mathématiques*, la substance éventuelle est totalement

attaque toute divergence avec le maître. Saussure a dit tant de choses profondes et susceptibles d'être développées que, réellement, il n'est pas nécessaire de défendre également les failles et les excusables incongruités.

⁸² Pour une discussion critique des principes de la glossématique, cf. *Forma y sustancia*, pp. 38 et sq. On y trouvera également les références bibliographiques nécessaires. Voir, en outre, l'exposition de B. SIERTSEMA, *A Study of Glossematics*, La Haye 1955, et, pour ce qui concerne plus particulièrement le problème de la forme et de la substance, F. HINTZE, *Zum Verhältnis der sprachlichen « Form » zur « Substanz »*, « Studia Linguistica », III, 1949, pp. 86-105.

⁸³ C'est précisément en ce sens que L. HJELMSLEV, *Langue et parole*, « Cahiers Ferdinand de Saussure », 2, 1942, pp. 32-33, 40, 43-44, interprète et corrige la distinction saussurienne. Cf., du même auteur, *Prolegomena*, pp. 51-52, 68 ; et *La stratification du langage* « Word », X, 1954, p. 188, où sont distingués, d'un côté, le « schéma » et, de l'autre, la « norme », l'« usage » et la *parole* proprement dite.

⁸⁴ Même sur ce plan, la substance peut être « indifférente » uniquement par rapport à une *autre substance*, et non par rapport à la forme, comme semble l'entendre Hjelmslev. La relation de « détermination » (constante-variable) est établie entre la forme et une substance particulière (qui peut être celle-ci ou celle-là) ; mais entre la forme et *la* substance, il y a une « interdépendance », puisque la forme linguistique est toujours « forme de substance ».

⁸⁵ La forme et la substance du « contenu » sont *constantes* en tant que « fonctifs » de sa relation d'interdépendance, au sens où elles n'existent pas l'une sans l'autre (ou encore au sens où il y a unité entre langage et pensée) ; mais, par rapport à l'identité de chacune avec elle-même, elles sont « variables », et les deux se déterminent (s'influencent) réciproquement.

⁸⁶ Cf. *Sprachbau*, en particulier pp. 47-49.

⁸⁷ Cf., par exemple, *Physique*, II, 2.

indifférente : ils sont des formes pures qui ne dépendent en aucune façon de leur éventuelle réalisation en une substance ; et c) dans les *objets culturels*, la substance est déterminée (élue) par la forme : ils sont des formes qu'assume une substance. Pour ces derniers objets, parmi lesquels se trouve également le langage, la substance n'est pas indifférente et ne peut être ignorée⁸⁸ ; et cela non parce qu'elle serait « déterminante », mais parce qu'elle est précisément déterminée par la forme : parce que la forme choisit la substance qui lui convient, comptant par avance avec les possibilités de la substance éligible^{88 bis}. Nous trouvons de nouveau des situations analogues dans le langage et dans l'art : une statue est, assurément, une « forme », mais elle est conçue dès le commencement comme forme organisée d'une substance déterminée ; elle est conçue pour le bronze, le marbre, le bois ou la pierre, et non pour une matière quelconque. Il est clair qu'une forme peut être partiellement transposée à une autre substance ; par exemple, on peut faire une copie en bronze d'une statue de marbre. Mais, dans la nouvelle matière, la forme cesse d'être « la même » : la réalisation en substances différentes implique également une diversité de forme, et non pas seulement de substance. Hjelmslev lui-même reconnaît que, « dans le cas normal d'une langue comme le français ou l'anglais », l'analyse phonématique ou graphématique donnerait comme résultat deux « formes sémiotiques » distinctes. Mais, pour démontrer l'indépendance de la « forme », on recourt à des cas « anormaux », comme celui d'une prononciation et de la transcription phonologique correspondante⁸⁹, sans remarquer que ces cas sont conventionnels, que, par une convention explicite, il a été établi que la substance secondaire est considérée comme manifestant précisément telle forme et non une autre. Et même dans ces cas, ce qui est transposé à la graphie n'est pas toute la forme phonétique, mais seulement cette partie que l'on décide de considérer comme transposée et que les moyens graphiques peuvent représenter⁹⁰. Cela signifie que la substance est « indifférente » seulement lorsque (et dans la mesure où) il convient qu'elle le soit. Par conséquent, ignorer la substance et ne considérer que ce qu'on appelle la « forme pure »⁹¹

⁸⁸ F. J. WHITFIELD, *Linguistic Usage and Glossematic analysis*, dans *For Roman Jakobson*, La Haye, p. 671, dans une discussion très compréhensive et amicale de quelques points de mon interprétation de la glossématique, me fait noter que Hjelmslev distingue entre « matière » en tant que telle (*purport*) et « substance » (*substance*), matière formée linguistiquement. L'observation est exacte. Mais, en premier lieu – en raison, en partie, de l'asymétrie entre le plan du contenu et celui de l'expression –, l'emploi du terme *purport* n'est pas conséquent dans les *Prologomènes* et, en général, dans la glossématique : *purport*, par rapport au contenu, est appliqué à la « matière » non formée et inconnaisable (la dénommée « pensée amorphe ») ; par rapport à l'expression, il est appliqué à la matière déjà formée et connue (phonétique, graphique, etc.). En second lieu, la glossématique prétend que dans l'analyse de la forme, on ignore, précisément, la « matière que manifeste la forme » (« substance »), et non pas seulement la matière en tant que telle. Cf. *Prologomène*, pp. 50, 67-68.

^{88 bis} Cf., à ce propos, la formulation précise de M. Heidegger, *Der Ursprung des Kunstwerkes*, traduction espagnole *El origen de la obra de arte*, dans M. H., *Arte y poesía*, Mexico 1958, p. 42 : « Aquí [en los objetos hechos intencionalmente] la forma como contorno no es la consecuencia de una distribución de la materia [como en los objetos naturales]. Al contrario, la forma determina el ordenamiento de la materia. No solamente esto, sino que predetermina en cada caso la elección y la clase de la materia ». [« Bien plus, [dans les objets réalisés de façon intentionnelle] la forme en tant que contour n'est pas que le résultat d'une répartition de la matière [comme dans les objets naturels]. C'est au contraire la forme qui détermine l'ordonnance de la matière. Elle détermine même la qualité et le choix de la matière ». « L'origine de l'œuvre d'art », dans *Chemins qui ne mènent nulle part*, trad. fr. de W. Brokmeier, Gallimard, TEL, 1962, p. 27. (NDT)]

⁸⁹ *La stratification*, p. 174. Cf. également *Prologomena*, p. 66.

⁹⁰ Cf. *Forma y sustancia*, pp. 57-59.

⁹¹ F. J. Whitfield, *Art. cit.*, pp. 674-675, observe que la glossématique n'exclut pas, dans la pratique, la référence à la substance et l'analyse même de la substance (comme « usage linguistique ») n'est pas exclue, mais seulement reléguée sur d'autres plans de l'investigation, ultérieurs à l'analyse « schématique ». Mais cela ne signifie-t-il pas de reconnaître dans la pratique ce qui a été nié théoriquement, ou encore que la langue n'est pas une simple forme ? Il faut observer que, lorsqu'il s'agit effectivement de formes pures (et c'est le cas des objets mathématiques), le problème de la substance ne se pose en aucune façon et sur aucun plan. D'autre part, mes objections à la glossématique ne sont pas de nature pratique mais théorique : elles se rapportent à la conception

signifie réduire *conventionnellement* la langue à un « objet mathématique ». Cela n'est pas grave si on le fait de manière explicitement conventionnelle, puisque tous les objets, les culturels inclus, peuvent être étudiés mathématiquement, *en tant qu'objets mathématiques*. Mais cela devient grave si l'on prétend que cette manière de considérer la langue est 'la plus appropriée' (ou l'unique appropriée) et correspond à la réalité effective de l'objet étudié⁹², puisque cela implique de réduire *réellement* un objet culturel à un objet mathématique, c'est-à-dire de transformer la langue en autre chose que ce qu'elle est⁹³. De toute façon, pour ce qui nous intéresse ici, envisager la langue en tant qu'objet mathématique – ou encore en tant que structure, non pas simplement synchronique, mais permanente, statique, atemporelle – empêche la glossématique de voir l'historicité et le dynamisme des systèmes linguistiques, et de poser le problème du changement. La glossématique s'est proposée la tâche tout à fait légitime et essentielle d'observer le *comment* constant des systèmes : 'ce qui fait qu'une langue est langue' et puisse fonctionner comme telle. Il faut seulement se demander si ce « comment » ne doit pas inclure aussi la justification du changement qui, déjà du point de vue empirique, est ce qui distingue les langues des pseudo-systèmes linguistiques. Une théorie adéquate de la langue ne peut se limiter à être une simple méthodologie de la description. Sans doute, « pour chaque *processus* [discursif] il y a un *système* correspondant »⁹⁴ ; mais, pour chaque système linguistique, il y a également un processus historique, un « développement » ; par conséquent, le système doit posséder des caractéristiques telles qu'elles rendent compréhensible, et non contradictoire, le développement.

glossématique de la langue. La langue n'est pas une simple forme, ni une forme organisée *entre* deux substances, mais une forme *organisatrice* de substances. Dans *Forma y sustancia*, on a insisté surtout sur le fait que le morphique de la langue ne peut être connu ni décrit sans référence à l'hylétique. Mais cela arrive parce que le morphique se manifeste dans l'hylétique et l'hylétique est compris dans la forme qui l'organise. La substance ne peut être ignorée parce que, étant déterminée (élue) par la forme, elle l'intègre.

⁹² Telle est l'opinion de Hjelmslev, lequel considère que sa conception de la « langue » correspond à l'acception courante du terme (cf. *Langue et parole*, p. 36) et déclare textuellement que le « schéma » est une réalité (*Ibid.*, p. 43). Dans la glossématique, la tendance à considérer les conventions comme des réalités est tout à fait remarquable. Néanmoins, Hjelmslev lui-même, *Langue et parole*, p. 43, écrit : « la logique moderne nous a suffisamment instruits sur les dangers qui résident dans une méthode tendant à hypostasier les concepts et à en vouloir construire des réalités. À notre avis certains courants de la linguistique moderne se réfugient à tort dans un réalisme mal fondé au point de vue de la théorie de la connaissance ; il y aurait avantage à redevenir nominalistes ». Cela peut paraître étrange de la part d'un chercheur qui prétend élaborer une théorie de la langue sur la base d'une hypothèse, c'est-à-dire d'une convention, et qui, à un certain moment (*The syllable as a Structural Unit*, dans *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences*, Gand 1939, p. 270), en arrive à affirmer que le français ne possède pas de syllabes, simplement parce qu'il ne les possède pas au sens où la glossématique entend les définir. Mais, en réalité, cela n'est pas étrange, puisque les « réalistes », au sens où Hjelmslev emploie ce terme, sont, précisément, les nominalistes. Finalement, la déclaration de Hjelmslev ne laisse pas de surprendre, puisque le structuralisme, en son sens le plus profond et le plus authentique, devrait être tout le contraire du nominalisme ; cf. H. J. Pos, *Perspectives du structuralisme*, Travaux du Cercle Linguistique de Prague, VIII, pp. 71-73.

⁹³ Le « mathématisme » glossématique conserve néanmoins des résidus naturalistes. Ainsi Hjelmslev dit-il que les « fonctifs » découverts par l'analyse du schéma pourraient être considérés comme des entités de nature physique (*Prolegomena*, p. 79). Mais cela est très difficile : on ne comprend pas quelle nature physique pourraient avoir, par exemple, les cénèmes. Au sujet de cette prétention à ne pas savoir ce que sont les termes de la langue (comme s'il s'agissait d'un objet extérieur), cf. VI, n. 22. Le même Hjelmslev, *Prolegomena*, p. 14, traite avec une certaine ironie le « réalisme ingénu » qui considère les objets en tant que tels et non en tant qu'intersections de dépendances. Le « réalisme ingénu » possède cependant ses raisons, puisque, dans le cas de la langue, il ne s'agit pas d'objets *postulés*, mais d'objets *faits* par l'homme.

⁹⁴ *Prolegomena*, p. 5.

2. 4. Seule la phonologie pragoise, en ayant concentré son attention sur le point critique du système de Saussure (celui du matériel phonétique de la langue) et en étant parvenu à l'intégration du matériel dans la systématisme, a en conséquence tiré la conclusion que cela impliquait pour l'antinomie saussurienne et a affirmé dès le début la nécessaire interdépendance entre synchronie et diachronie. Mais pour maintenir la conception de la langue comme « objet extérieur », elle est facilement tombée dans l'illusion de la « causalité » ou de la « finalité objective » (téléologie) du système. De cette manière, on encourt le risque de substituer à la langue qui « est imposée aux individus parlants » le changement qui leur serait imposé comme nécessité externe. En effet, il y a dans la phonologie un dépassement du naturalisme dans le particulier (puisque chaque élément du système vaut par sa fonction) ; mais le même dépassement n'a pas encore été atteint au niveau historique, par rapport à la langue dans sa totalité, qui continue d'être entendue comme « produit », et non comme technique intrinsèque de l'activité linguistique. De là le sens que quelques phonologues veulent attribuer à la distinction entre les facteurs « internes » et les facteurs « externes », et le physicalisme des changements afonctionnels (« phonétiques ») encore admis par la phonologie et qui, en réalité, ne peuvent être admis. À cela s'ajoute le fait que, en maintenant l'autre antinomie saussurienne, entre « langue » et « parole », et par la nécessaire réduction qu'implique toute étude structurale (cf. VI, 4.3.3.), la phonologie continue de présenter le changement comme un phénomène qui se produit *entre* les états de langue. Sans doute le structuralisme diachronique, après l'impulsion initiale donnée par Jakobson, a-t-il déjà atteint une vision dynamique de la langue, surtout par l'œuvre d'A. Martinet⁹⁵. Mais il s'agit toujours d'une dynamique observée, « de fait », sans justification théorique pleine. Le structuralisme diachronique doit faire un pas supplémentaire et remarquer que la langue n'est pas dynamique parce qu'elle change – ou encore parce que le changement est un « fait » –, mais qu'elle change parce que sa nature même est dynamique : parce que le langage est une activité libre, c'est-à-dire créatrice. En outre, en se libérant de tout causalisme, il doit chasser complètement la conception de la langue comme système réalisé dans lequel se produisent les changements et parvenir à concevoir le changement comme le *se faire* du système. Finalement, en accord avec ce que ses propres découvertes impliquent, il doit cesser d'être une simple « diachronie » et se transformer en *histoire structurale*.

3. 1. 1. En effet, du point de vue théorique, l'antinomie saussurienne n'est dépassée au sens radical qu'au moyen de la conception du langage en tant qu'ἐνέργεια, ou encore en entendant le changement, non pas comme simple modification d'un système déjà donné, mais comme continuelle construction du système. Empiriquement, on part du système pour expliquer le changement : on considère le système comme donné et le changement comme problème. Mais en toute rigueur, et de façon rationnelle, il faut inverser les termes, puisque le « se constituer » d'un moyen linguistique est antérieur à son « être constitué ». Il faut partir du changement pour comprendre la formation du système (non pas pour décrire *un* système en *un* moment déterminé), puisque la réalité du système n'est assurément pas moins problématique que la réalité du changement. Pour mieux dire, il faut partir du *se faire* de la langue en général (qui inclut également son *se refaire*). À la question « comment est tel système ? », on répond en décrivant le système lui-même dans son actualité ; et les réponses de ce type peuvent même être généralisées, pour parvenir à établir la façon dont existent ordinairement les systèmes linguistiques en général. Mais à la question « pourquoi y a-t-il système ? », on ne peut répondre qu'en disant que le système existe parce qu'il est fait. Par conséquent, si la langue est à tout moment système et si à tout moment 'nous la trouvons changée', cela signifie qu'elle change en tant que système, ou encore qu'elle est faite de façon systématique (cf. IV, 2.3.). Et ce dernier point, comme on l'a vu, implique, en

⁹⁵ Cf. sa déclaration explicite en ce sens, *Économie*, p. 194. Parmi les linguistes qui ne procèdent pas de l'idéalisme, Martinet est aujourd'hui le plus proche de la conception du langage en tant qu'ἐνέργεια. Et il l'est même davantage, sous certains aspects, que quelques chercheurs qui se nomment idéalistes et qui continuent de travailler avec des fragments de langue amorphes et afonctionnels.

définitive, que l'activité au moyen de laquelle la langue est faite soit elle-même systématique (cf. III, 4.4.7.) : 'ce par quoi la langue est langue' n'est pas simplement sa structure (qui n'est que la condition de son fonctionnement), mais l'activité linguistique qui la crée et la maintient en tant que tradition. Or, si le changement est entendu comme le *se faire* systématique de la langue, il est évident qu'il ne peut y avoir aucune contradiction entre « système » et « changement » et, en outre, qu'il ne faut pas non plus parler de « système » et de « mouvement » – en tant que choses opposées –, mais seulement de « système *en* mouvement » : le développement de la langue n'est pas un « changer » perpétuel, arbitraire et hasardeux, mais une perpétuelle *systématisation*. Et chaque « état de langue » présente une structure systématique précisément parce que c'est un moment de la systématisation. Avec le concept de 'systématisation', l'antinomie entre diachronie et synchronie est dépassée de manière radicale, puisque sont éliminées, en même temps, aussi bien l'asystématicité du diachronique que la prétendue staticité du systématique. Et il apparaît clairement qu'il n'est pas nécessaire d'éliminer ou d'ignorer le changement pour comprendre la langue en tant que système, puisque le changement n'est pas quelque chose qui s'oppose à l'être système. Au contraire : la négation de la systématité propre des systèmes linguistiques – qui est systématité dynamique – est la staticité, qui, à long terme, rend impossible leur fonctionnement en tant que tels, en les transformant en « langues mortes » (cf. II, 1.1.).

3. 1. 2. D'autre part, l'antinomie saussurienne est dépassée de cette façon au sens propre de dépasser, c'est-à-dire qu'elle « est levée » en tant que contradiction mais n'est pas annulée puisqu'elle est maintenue en tant que distinction. Non seulement en tant que distinction de points de vue (entre *description* et *histoire*) mais également en tant que distinction réelle : entre le *fonctionner* et le *se faire* de la langue ou – du point de vue de chaque individu parlant et de l'unité minimale du changement – entre l'*emploi* et l'*adoption* d'un moyen linguistique. *La langue fonctionne synchroniquement et se constitue diachroniquement*. Mais ces termes ne sont ni antinomiques ni contradictoires, parce que le *se faire* est réalisé en vue du *fonctionner*. Par conséquent, les études qui leur correspondent, même en demeurant distinctes, doivent également impliquer le dépassement de l'antinomie en tant que telle.

3. 2. Le dépassement pratique de l'antinomie ne peut être que précaire dans la *description*, qui, en se situant dans un « état », dans l'actualité d'un système, ne peut se rapporter à des états passés sans devenir incongru : sa tâche consiste à rendre compte de la fonctionnalité actuelle de la langue considérée. Néanmoins, la fonctionnalité actuelle même implique un dépassement possible de l'« état de langue » *vers le futur*. En effet, pour les individus parlants eux-mêmes, la langue actuelle n'est pas seulement un ensemble de formes déjà réalisées, de modèles utilisables en tant que tels (*norme*), mais également une technique pour aller au-delà de ce qui est réalisé, un « système de possibilités » (*système*) (cf. II, 3.1.3. et IV, n. 32). La description, par conséquent, doit rendre compte des possibilités ouvertes, de tout ce qui est « règle productive », schéma applicable pour la réalisation de ce qui n'existe pas encore en tant que norme ; et, cela, non seulement dans la morphologie mais également dans la syntaxe, dans le lexique (dérivation et composition de mots)⁹⁶ et dans le système phonétique même, où la latitude de réalisation n'est pas identique pour toutes les unités fonctionnelles. C'est dire que l'on doit considérer la langue comme *système ouvert*, puisque telle est la langue pour les individus parlants : elle leur permet de dépasser

⁹⁶ Dans une thèse de l'école phonologique, *Travaux Linguistique du Cercle de Prague*, I, 1929, p. 8, il est justement souligné que la distinction entre schémas productifs et improductifs est un 'fait de diachronie' qui doit être pris en compte dans la description synchronique même. D'autre part, F. de Saussure également, *CLG*, pp. 117-119, signale que la formation des mots appartient à la grammaire (c'est-à-dire à la linguistique synchronique) et considère comme une tâche synchronique de 'fixer des normes pour l'usage de la langue' qui se rapporte, précisément, au futur. À propos de la différence entre « système » et « norme » dans les divers domaines de la langue, cf. *SNH*, pp. 42-54.

la tradition tout en la continuant. En second lieu, la description doit tenir compte de ce que l'« état » qui est décrit est un moment d'une « systématisation », c'est-à-dire d'une réalité dynamique, et enregistrer tout ce qui, dans le système synchronique même, est la manifestation de sa précarité, ou encore de la dynamicit   r  elle de la langue. Ainsi doit-on mettre en   vidence les contradictions internes du syst  me (cf. IV, 4.4.) et ses « points faibles » (ceux qui sont mal int  gr  s dans les structures et ceux qui sont de faible rendement fonctionnel). On ne doit pas essayer de pr  senter comme «   quilibr   » quelque chose qui ne l'est pas ; par exemple, on doit renoncer    l'exp  dient qui consiste      quilibrer au moyen de ce qu'on appelle la « sym  trie du syst  me » ce qui, fonctionnellement, se trouve en d  s  quilibre (cf. VI, n. 44). Finalement, la description doit s'occuper de la vari  t   « intensive » aussi bien qu'« extensive » de l'  tat de langue   tudi  , puisqu'une telle vari  t   est un autre reflet de la dynamicit   de la langue dans la projection synchronique (cf. IV, 2.4.) et qu'elle repr  sente, pour les individus parlants, une possibilit   actuelle de s  lection. Il faut donc abandonner la tendance    d  crire une modalit   de l'activit   de parler 'absolument uniforme'⁹⁷, puisque objectivement, il n'y en pas : l'individu parlant r  el se trouve toujours face    une multiplicit   de traditions dont il peut disposer pour des intentions expressives distinctes. Les sch  mas structuraux doivent servir    saisir et ordonner la vari  t   idiomatique, et non    l'abolir⁹⁸. Il faut en outre rappeler que, en raison de la coexistence de syst  mes au sein du m  me «   tat de langue », certains aspects de cette vari  t   peuvent   tre de l'ordre de l'« archisyst  me » (cf. II, 3.5.1.).

3. 3. 1. Cependant, d  s qu'elle ne se rapporte qu'aux *possibilit  s* de syst  matisation ult  rieure, lesquelles peuvent   galement ne pas   tre r  alis  es, la description en tant que telle ne saisit pas la dynamicit   concr  te de la langue. Pour cela, le d  passement effectif de l'antinomie saussurienne, sur le plan de l'investigation des langues, ne se manifeste que dans l'*histoire*, puisque seule l'histoire « voit les faits dans leur se faire » (cf. VI, 4.3.3.) et embrasse en une unique vision aussi bien le *se faire* que le *fonctionner*, ou en termes saussuriens, aussi bien les « successions » que les «   tats ». Dit d'une autre fa  on, seule l'histoire peut rendre un compte exact de la r  alit   dynamique d'une langue, en la consid  rant comme un « syst  me qui se fait », et,    chaque moment de son d  veloppement, comme l'actualit   d'une tradition. L'histoire de la langue ne doit cependant pas   tre entendue comme « histoire externe » mais comme « histoire interne », comme   tude de la langue elle-m  me en tant qu'objet historique : elle doit embrasser et dissoudre compl  tement en son propre sein la d  nomm  e « grammaire historique »⁹⁹. En effet, l'histoire des moyens linguistiques qui, en partie, se maintiennent, et, en partie, sont modifi  s ou substitu  s dans le temps, est, assur  ment, l'histoire d'une tradition, c'est-  dire une histoire de la culture. Mais

⁹⁷ Par exemple, un *idiolecte* (cf. II, 3.5.2.) ou, dans la formulation de D. JONES, *The Phoneme*, p. 9, 'une langue d  duite de l'activit   de parler d'un seul individu qui parle avec un « style » d  fini et homog  ne'. Cf. *Forma y sustancia*, pp. 70-71.

⁹⁸ Cf. ce qui a   t   dit par B. MALMBERG, « Acta linguistica », III, p. 43 : « Il faut commencer par dresser le sch  ma. C'est   vident. Mais il ne faut pas s'arr  ter l  . Il faut poursuivre l'analyse pour mettre au clair tous les facteurs qui, r  unis, forment la langue en question ».    ce m  me sujet, A. MARTINET indique que d  limiter les structures ne signifie pas ignorer la complexit   de la r  alit   linguistique, mais   tablir une hi  rarchie entre les faits (*  conomie*, p. 13), et que la phonologie ne doit pas n  gliger les faits phon  tiques non distinctifs (*Ibid.*, p.37). En effet,   tablir les structures fonctionnelles est essentiel parce que,    chaque moment de la langue, elles repr  sentent les limites de variabilit   dans la r  alisation. Mais il est important de s'occuper   galement des variantes « normales » de r  alisation, qui repr  sentent l'  quilibre pr  caire du syst  me ; et,    ce propos, l'  tude statistique de leur fr  quence relative appara  t utile ; cf. *SNH*, p. 63. Il est connu que l'une des difficult  s majeures, pour l'histoire phonologique de langues pass  es et qui ne sont connues que par l'  criture, est, pr  cis  ment, de la constituer en raison de l'ignorance de la r  alisation phon  tique exacte et de sa vari  t  .

⁹⁹ La « grammaire historique », en effet, dans son sens classique (n  ogrammatique), ne constitue aucune discipline linguistique particuli  re. En tant que simple enregistrement sch  matique d'«   quivalences diachroniques », c'est uniquement une recompilation et une ordination syst  matique de donn  es pour l'histoire. Au sujet de son caract  re hybride, cf. K. VOSSLER, *Filosofia del lenguaje*, pp. 57 et 183, n. 2.

non pas seulement d'une *autre* culture, l'extralinguistique, qui est nécessairement reflétée dans ces moyens (surtout dans les moyens lexicaux), mais, en premier lieu, de cette forme particulière et fondamentale de la culture qu'eux-mêmes constituent (cf. II, 3.3.).

3. 3. 2. Saussure réduit l'histoire des langues à la simple diachronie « atomiste » et l'oppose à la systémativité de la synchronie parce que, du point de vue de sa conception de la langue comme « chose faite » et du changement linguistique comme « détérioration fortuite », l'histoire proprement dite manque de sens. Mais, du point de vue de la réalité de la langue, il convient d'inverser les termes et d'affirmer que ce qui manque de sens – sauf en tant qu'enregistrement de faits matériellement produits – c'est la simple diachronie. On a déjà vu qu'il n'est pas possible d'ignorer les changements grammaticaux et que, si, par « grammatical », on entend « systématique », alors les changements phonétiques sont également grammaticaux. On a vu, de la même façon, que les changements ne sont ni « isolés », ni « extérieurs au système », ni « fortuits » (non intentionnels). Mais il faut en outre rappeler que, pour être cohérente avec elle-même, la diachronie (linguistique diachronique) ne considère que les changements et ignore la continuité de la langue. Et cela constitue une faute grave, puisque, dans les nouvelles ordinations représentées par les changements, ce qui se continue ne demeure pas égal, même lorsque cela est maintenu matériellement. Ainsi, il ne suffit pas de dire que, dans le latin dit « vulgaire », s'est perdu le genre neutre, puisque le masculin et le féminin qui ne sont pas opposés à un neutre ne sont pas identiques à ceux du latin classique : ce qui est produit n'est pas une simple disparition du neutre, mais une réforme du système des genres. De la même façon, dans les langues romanes qui perdent l'un des trois degrés déictiques du latin (c'est-à-dire qui ne conservent pas les valeurs de *hic-iste-ille*), se manifeste toute une réforme du système déictique. Le changement ne peut être compris hors de la continuité de la langue. Pour cette raison, la diachronie saussurienne, en ne s'occupant pas de ce qui se continue, ne correspond à aucune réalité. Saussure pensait qu'elle correspondait au changement phonétique ; mais cela non plus n'est pas certain ¹⁰⁰.

3. 3. 3. En effet, la langue abstraite saussurienne, de même qu'elle manque de variété, manque également de continuité historique. Saussure n'ignore pas qu'en réalité les langues sont historiques (*geschichtlich*), mais il ne voit pas comment la linguistique pourrait être historique (*historich*) ; et cela parce que son intuition de la langue ne coïncide pas avec son concept de langue. Intuitivement, il se représente la langue comme dotée de continuité dans le temps ; mais son concept de langue est celui d'un « état » ou d'une série d'« états » *entre* lesquels se produisent les changements. À un certain moment, Saussure signale comme une tâche de la linguistique de « faire la description et l'histoire de toutes les langues » ¹⁰¹. Mais il n'admet finalement pas les termes *histoire* et *linguistique historique* parce que – dit-il –, puisque « l'histoire politique comprend la description des époques aussi bien que la narration des événements », elle pourrait laisser penser qu'« en décrivant des états de langue successifs on étudie la langue selon l'axe du temps », alors qu'on ne fait, en réalité, que de la synchronie. Pour faire de l'histoire, « il faudrait envisager séparément les phénomènes qui font passer la langue d'un état à un autre » ¹⁰². Mais avec cela l'étude devient incongrue parce qu'elle se meut alternativement sur l'axe des « successions » et sur celui des « simultanités ». Ainsi, la linguistique inaugurée par Bopp est incongrue dans la mesure où « elle est à cheval sur deux domaines, parce qu'elle n'a pas su distinguer nettement entre les états et les successivités » ¹⁰³. L'histoire linguistique n'est donc pas autre

¹⁰⁰ R. S. Wells, *Art. cit.*, p. 24, observe avec raison que la linguistique diachronique « cannot ignore synchronic relations, for a diachronic identity between a sign of state S₁ and a sign of latter state S₂ can be established only by considering both the phonemic makeup of the signs and their relations to other contemporary signs ».

¹⁰¹ *CLG*, p. 20.

¹⁰² *CLG*, pp. 116-117.

¹⁰³ *CLG*, pp. 118-119. Cf. également p. 195 : il faut rappeler la distinction entre synchronie et diachronie « pour ne pas affirmer à la légère qu'on fait de la grammaire historique quand, en réalité,

chose, pour Saussure, qu'une incongruité. Cette incongruité peut être nécessaire, parce que « chaque langue forme pratiquement une unité d'étude, et l'on est amené par la force des choses à la considérer tour à tour statistiquement et historiquement [diachronie] »¹⁰⁴, mais cela ne cesse pas d'être une incongruité théorique. Mais pour quelle raison chaque langue forme-t-elle une « unité d'étude » ? Saussure n'a pas vu que ce qui s'impose par « la force des choses » (c'est-à-dire par la réalité) ne peut être une simple incongruité, mais quelque chose qui doit être expliqué et justifié de façon théorique. Et il n'a pas vu que toutes ses réserves tombent si on comprend que les changements ne peuvent se produire « entre les états » et hors de la langue, qu'il n'y pas de simples « successions » et que les « états de langue » ne sont pas les étapes statiques mais les moments d'une continuelle « systématisation ». Au contraire, la langue semble, pour lui, se trouver dans une situation particulière, distincte, par exemple, de celle des objets qu'étudie l'histoire politique : « L'histoire politique des États se meut entièrement dans le temps ; cependant si un historien fait le tableau d'une époque, on n'a pas l'impression de sortir de l'histoire »¹⁰⁵. C'est dire que Saussure ne perçoit pas que c'est précisément le contraire qui constitue l'illusion : croire qu'en faisant la description d'un « état de langue » on sort de l'histoire¹⁰⁶. En réalité, la description d'un objet historique constitue un moment de son histoire.

3. 3. 4. L'antinomie, ou la double séparation, entre synchronie et diachronie (linguistique synchronique et diachronique) se fonde, au fond, sur un mirage au sujet du sens de l'histoire et des relations entre histoire et description. Saussure pense que, de même que la synchronie ignore la diachronie (le passé), la diachronie devrait également ignorer la synchronie (les « états de langue »). Mais seul le premier point est vrai et légitime. La synchronie, en effet, en étudiant un « état de langue » déterminé, ne peut en envisager simultanément divers autres et confondre une série de moments de la langue en un seul, puisque cela signifierait offrir une description incohérente et chaotique. La diachronie, au contraire, ne peut ignorer la synchronie – ou, pour mieux dire, les « synchronies » : les « états de langue » infinis qui s'ordonnent tout au long de ce que l'on appelle l'« axe des successions » – et, cela, non parce qu'elle dépend de la synchronie en tant que telle, mais parce que, dans ce cas, ignorer la synchronie signifie précisément ignorer la langue qui se continue dans le temps : être hors de l'objet. Un moment de la langue peut être décrit sans porter attention aux autres, au même sens qu'une partie peut être séparée du tout ou une étape d'un processus. Mais la description du tout ne peut ignorer ses parties ni la description d'un processus ses étapes. De façon analogue, l'étude de la « systématisation » ne peut ignorer les moments de la systématisation même. La description est donc « indépendante »

on se meut successivement dans le domaine diachronique, en étudiant le changement phonétique, et dans le domaine synchronique, en examinant les conséquences qui en découlent » ; p. 115 : sur l'axe des successions « on ne peut jamais considérer qu'une chose à la fois » ; et p. 116 : dans la linguistique, la multiplicité des signes « nous interdit absolument d'étudier simultanément les rapports dans le temps et les rapports dans le système ». Cf. 1.2.2.

¹⁰⁴ CLG, p. 140.

¹⁰⁵ CLG, p. 114. L'histoire linguistique est, naturellement, distincte de l'histoire politique (parce que la langue, en dépit de ce que l'on dit, n'est pas une « institution »), mais non au sens saussurien.

¹⁰⁶ Ce qui est « ahistorique » – au sens où cela ne se rapporte pas à un objet historique déterminé – c'est la *théorie* de la langue : l'étude de la langue en tant qu'« universelle », de la « langue-espèce » ; ce qui ne signifie cependant pas que la théorie doit ignorer l'historicité de la langue. Mais il est, chez Saussure, une regrettable confusion entre le plan de la description et le plan de la théorie ; cf. n. 61. La même confusion persiste, et, en un certain sens, est aggravée, dans la glossématique. De là la négligence de la glossématique à l'égard de l'histoire, qu'elle considère comme histoire accidentelle (cf. L. Hjelmslev, *Prolegomena*, pp. 4-5) et l'idée qu'il faut ignorer le changement dans la théorie, alors que le changement n'affecte pas mais, au contraire, assure la « constance » de la langue. En s'occupant uniquement des structures et en ignorant le mouvement, la glossématique croit se mettre au diapason de la pensée contemporaine. Mais une fois de plus, la linguistique arrive en retard. Cela fait déjà longtemps que la pensée contemporaine, après la valorisation des structures, en est revenue à considérer la réalité comme un processus infini : l'intégration des structures dans les processus constitue bien davantage un problème actuel.

de l'histoire au sens où elle ne la contient pas ; quoique de décrire un moment d'un objet historique soit déjà faire de l'histoire, « même sans le savoir ». Et, inversement, l'histoire s'oppose à la description, mais d'une façon particulière : elle n'est pas la description, mais elle l'« enveloppe », elle l'implique¹⁰⁷. Ainsi, donc, la synchronie saussurienne (excepté sa prétention d'aller au-delà du descriptif) est parfaitement légitime et nécessaire, et constitue le véritable apport positif de Saussure à la linguistique ; en revanche, sa diachronie est totalement illégitime. Pour cette raison, il ne faut pas même essayer de « concilier » la diachronie avec la synchronie : il faut rejeter la diachronie saussurienne. La diachronie pure ne possède pas de sens et doit être transformée en histoire de la langue. En effet, l'histoire de la langue dépasse l'antinomie entre synchronie et diachronie parce qu'elle est la négation de la diachronie atomiste et qu'en même temps elle ne se trouve pas en contradiction avec la synchronie.

3. 3. 5. Les termes de *linguistique synchronique* et de *linguistique diachronique*, par les contradictions et les équivoques qu'ils supposent, apparaissent également inacceptables, et il serait bon de les éliminer. *Linguistique descriptive* et *linguistique historique* sont, sans doute, meilleurs. Mais même ceux-ci sont discutables, puisqu'ils peuvent laisser penser à une opposition entre deux linguistiques distinctes, alors qu'en réalité, la linguistique descriptive ne constitue qu'une partie (la première) de la linguistique historique. Il serait, par conséquent, mieux de parler simplement de *description* et d'*histoire de la langue*. La description et l'histoire de la langue se situent toutes deux au niveau historique du langage (cf. II, 2.1.) et constituent ensemble la *linguistique historique* (étude des langues), laquelle, à son tour, s'associe à la *linguistique de l'activité de parler* et à la *linguistique du texte*, qui correspondent aux deux autres niveaux du même phénomène¹⁰⁸.

4. La compréhension du développement de la langue comme continue « systématisation » permet de reconnaître également la vérité qu'impliquent, malgré tout, les affirmations au sujet de la « nature synchronique » de la langue et de l'« immutabilité » des systèmes linguistiques.

La langue est toujours « synchronique » au sens où elle fonctionne de façon synchronique, ou encore au sens où elle se trouve toujours « synchronisée » avec ses individus parlants, son histoire coïncidant avec la leur. Cela ne signifie cependant pas qu'elle « ne devrait pas changer », mais, au contraire, justifie qu'elle change continuellement *pour continuer de fonctionner*. En second lieu, le système est en soi « immuable » au sens où il ne possède pas en lui-même la cause du changement et où il ne se développe pas de lui-même : le système n'« évolue » pas, mais il *est fait* par les individus parlants, en accord avec leurs nécessités expressives. En troisième lieu, la langue change sans cesse, mais le changement ne la détruit ni ne l'affecte dans son « être langue », qui est toujours maintenu intact. Cela ne signifie cependant pas que l'« être système » soit indépendant du changement, mais tout le contraire, parce que le changement dans la langue possède un sens radicalement distinct de celui que possède le changement dans le monde naturel. Le changement « détruit » les objets et les organismes naturels : il les transforme en autre chose que ce qu'ils sont ou les fait mourir. Inversement, le changement dans la langue n'est pas « altération » ou « détérioration », comme cela se dit avec la terminologie naturaliste, mais il est reconstruction, rénovation du système, et il assure sa continuité et son fonctionnement. *La langue est faite au moyen du changement*, et elle « meurt » en tant que telle lorsqu'elle cesse de changer. Finalement, le système fonctionnel de la langue ne

¹⁰⁷ La façon dont G. DEVOTO, *I fondamenti*, pp. 55-60, entend dépasser l'antinomie entre synchronie et diachronie ne paraît pas claire. Selon lui, il n'y aurait pas d'opposition « qualitative » entre synchronie et diachronie, mais « quantitative » : il s'agirait de deux historicités différentes. Mais une opposition « quantitative », dans ce cas, ne peut que signifier une moindre ou une plus grande historicité, ce qui n'a pas beaucoup de sens. Si, en revanche, il s'agit d'historicités *différentes* (en quel sens ?), l'opposition est « qualitative », quoiqu'au sein même de l'historicité.

¹⁰⁸ Cf. *Determinación y entorno*, p. 33.

change pas directement, ni par une « fluctuation incessante ». Ce qui est continuellement modifié, c'est sa réalisation, et, par conséquent, son équilibre. Mais le *système*, en tant que « système de possibilités », se maintient toujours au-delà de la synchronie et, pour chaque cas particulier, continue d'être « le même » aussi longtemps que n'intervient pas une « mutation », un bouleversement total de la *norme*, en un sens ou un autre. Cette persistance du système dans le temps ne signifie pourtant pas que la langue soit, par sa nature, « synchronique » ou « immuable », mais elle est la marque même de son historicité. La langue se fait, mais son *se faire* est un *se faire historique*, et non pas quotidien : c'est un *se faire* au sein d'un cadre de permanence et de continuité. De cette manière, considérée à deux moments successifs de son histoire, une langue n'est pas « ni tout à fait une autre, ni tout à fait la même ». Mais d'être maintenue partiellement identique à elle-même et d'incorporer de nouvelles traditions est, précisément, ce qui lui assure sa fonctionnalité en tant que langue et son caractère d'« objet historique ». Un objet historique n'est tel que s'il est à la fois permanence et succession. En revanche, ce qui n'est que permanence (par exemple, les espèces idéales) ou que succession (par exemple, les phases de la lune, les marées) ne peut posséder aucune sorte d'histoire.